

# RESTAURATION

## des objets du patrimoine

### Des techniques nouvelles et une déontologie pour la pratique de la conservation-restauration

En 1966 La Charte de Venise met en place un code déontologique international (élaboré par L'ICOM, Conseil International des Musées) basé sur trois notions essentielles : la stabilité des matériaux traités et des produits utilisés, la réversibilité des restaurations et la lisibilité de l'objet. La discipline de conservation-restauration est aussi institutionnalisée par une formation universitaire spécifique qui allie entre autres, histoire de l'art, archéologie et chimie.

#### LES OBJECTIFS DE LA CONSERVATION-RESTAURATION

- Sauvegarder, conserver et mieux connaître les objets.
- Préserver et restaurer en donnant une plus grande lisibilité : permettre au public d'appréhender la partie restaurée.
- Etablir un dossier documentaire concernant l'objet traité.
- Plusieurs options sont toujours possibles dans une restauration et elles se définissent en fonction de l'état de l'objet, des objectifs de la restauration (sauvetage, présentation au public....) mais elles varient aussi selon les sensibilités des restaurateurs et des responsables des objets confiés.

Chaque intervention fera partie de la « carte d'identité » de l'objet. Le geste posé par le restaurateur souligne sa responsabilité dans la préservation à long terme de l'objet archéologique. Dans le cadre d'une démarche globale de conservation, chaque intervention est importante, car elle va déterminer la qualité de ce qui sera préservé pour les générations futures. Actuellement la tendance prônée est à l'intervention minimale.

#### EXEMPLES D'INTERVENTIONS MINIMALISTES SELON LES MÉTHODES ET L'ÉTHIQUE EN VIGUEUR DANS LES ANNÉES 1990

##### LA CROSSE D'ÉVÊQUE

(LOUIS DE BOULHAC - EVÊQUE DE FRÉJUS DE 1385 À 1405)

Elle appartient à la typologie des crosses limousines, caractérisées par des émaux cloisonnés sur un support en cuivre doré. Elle a été découverte lors de fouilles conduites dans la cathédrale de Fréjus en 1987 (fouilles de Paul-Albert Février, Michel Fixot et Lucien Rivet).

La tombe où elle a été trouvée, a été violée quelques siècles après l'inhumation et révèle un désordre des ossements. L'observation de la crosse montre une importante corrosion superficielle. De même, la crête extérieure montre que l'objet a été déformé par torsion, sans doute pour récupérer des éléments placés dans la petite sphère médiane (le nœud) entre la volute de la crosse et sa hampe. Les fragments du nœud sont incomplets et éparés dans la tombe.

Le dégagement de l'objet durant sa restauration a mis au jour une couche d'or sur la totalité de la surface de la crosse. Le nœud est reconstitué sur une résine transparente, moulée aux dimensions précises pour que les fragments puissent y être collés avec une résine réversible dans des solvants organiques. La hampe est également transparente et permet aux portions authentiques d'être immédiatement visibles, la solidité et la lisibilité de l'objet se trouvent augmentées.

Enfin, la déformation de l'objet est liée à son histoire et à celle de la ville de Fréjus, c'est pourquoi elle a été conservée pour respecter l'approche scientifique et documentaire.



Avant restauration

Après restauration

##### OBJET EN VERRE

PROVENANT DES FOUILLES DU RHÔNE

Cet objet est restauré selon la même éthique que la crosse : un support a été moulé de sorte à poser les éléments en verre sur des picots, ainsi il n'y a pas de colle. Le pied de l'objet étant à ce jour de forme inconnue ; celui qui sert à le présenter est amovible, il sera ensuite remplacé par la forme la plus appropriée quand celle-ci sera découverte.

